

LES PRINCIPALES ETAPES DE LA RESTRUCTURATION DE LA FILIERE SUCRE EN ALGERIE

BENZOHRA Benyoucef
Université Djillali BOUNAAMA, Algérie
E-mail : benzohrab@yahoo.fr

Résumé

L'intégration agro-industrielle en Algérie dans le domaine de la production de sucre n'a pas donné les résultats escomptés par les pouvoirs publics. En effet, la fabrication de sucre à partir de la transformation de la betterave a été suspendue en 1982, après dix sept années d'activité. L'approche filière utilisée dans ce papier montre que l'Etat est un acteur important de la réorganisation de la filière sucrière. Par ailleurs, le déclin de l'entreprise publique de raffinage de sucre roux, suite au processus de libéralisation économique engagé dans les années quatre vingt dix, a favorisé l'émergence d'entreprises privées qui comptent parmi leurs activités le raffinage de sucre.

Abstract

Agro-industrial integration in Algeria in the production of sugar did not give the results anticipated by the public authorities. Indeed, the manufacturing of sugar from the transformation of beet was suspended in 1982, after seventeen years of activities. The chain approach used in this paper shows that the State is an important actor of the reorganization of the sugar sector. In addition, decline of the public company of brown sugar refining, following the process of economic liberalization engaged by state in the years ninety, have encouraged emergence of private companies laying out in their activities the sugar refining.

Codes JEL : L1L11

Mots clés : sucre, industrie, entreprise, Etat.

1. INTRODUCTION

Le sucre est une denrée stratégique en Algérie où la population est estimée à 39,5 millions d'habitants (ONS, 2014), avec une consommation de 35.8 Kg/habitant/an (FAO, 2015) qui est parmi les plus élevées dans le monde et qui nécessite un recours massif à l'importation mettant le pays au huitième rang à l'échelle mondiale en 2013 avec un volume de 1.64 millions de tonnes de sucre brut, soit 3.1% des importations sucrières mondiales (CEDUS, 2014). La demande est satisfaite totalement par le raffinage local de sucre roux importé, sachant que la production de la betterave sucrière a été suspendue au début des années 1980, suite à l'échec de la politique mise en œuvre par l'Etat pour développer une intégration agro-industrielle dans ce secteur. Cette activité de raffinage procure actuellement

2 500 emplois directs et représente un chiffre d'affaire de 182 milliards de DA. Elle permet aussi une réduction du coût d'importation de sucre grâce à la marge de raffinage (différence entre le prix du sucre importé à l'état fini - sucre blanc- et celui du sucre importé à l'état semi-fini -süre roux-) qui est estimé à 119,97 \$/T (CEDUS, 2014).

Les réformes économiques engagées par les pouvoirs publics à partir de 1993 dans le but d'instaurer une économie de marché, ont favorisés la privatisation des entreprises sucrières nationales et ont permis à des groupes privés de créer des raffineries de sucre. L'Algérie est devenue un pôle régional en matière de raffinage de sucre roux.

L'objectif de cet article est d'expliquer l'essor actuel de l'industrie du sucre en Algérie, en s'interrogeant sur l'évolution vers le raffinage du sucre roux au détriment de la transformation de la betterave. Pour aborder ce travail, nous sommes partis de l'hypothèse que c'est le contexte interne caractérisé par l'échec de l'expérience de production de sucre betteravier qui a favorisé l'activité de raffinage local de sucre.

2. METHODE

La réflexion que nous proposons dans cet article s'appuie sur une approche en termes de filière. Pour Malassis (1979) la filière se rapporte aux itinéraires suivis par un produit ou un groupe de produits au sein de l'appareil agro-alimentaire. Elle concerne l'ensemble des agents (entreprises ou administrations) et les opérations (production, répartition, financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'au stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production le long de la filière et jusqu'au stade final. Toutes les définitions du concept de filière se ressemblent tout en restant nuancées, car l'utilisation de la notion de filière diffère selon le champ de recherche et les objectifs de chaque acteur. La démarche de filière est utilisée dans ce travail pour identifier la filière sucre en Algérie en analysant sa structure, son fonctionnement ainsi que son évolution.

3. RESULTATS

3.1. IDENTIFICATION DE LA FILIERE SUCRE EN ALGERIE

3.1.1. Les principaux acteurs de la restructuration de la filière sucre

3.1.1.1. Patrimoine à la veille de l'indépendance du pays (avant 1962)

La culture de la betterave sucrière a été introduite pour la première fois en Algérie en 1947 à l'Ouest du pays, dans la commune de Sfisef située dans la région de Sidi-Bel-Abbèse, prélude à la réalisation en 1949 d'une petite sucrerie d'intérêt familial (ex.Mercier Lacombe) d'une capacité de traitement de 300 tonnes de betteraves par jour.

Au Centre du pays, un périmètre irrigué a été créé en 1941 dans la région du Haut-Chelif, d'une superficie qui a atteint environ 2 000 hectares en 1960. Ceci a

permis d'essayer la culture de la betterave sucrière et de prévoir la réalisation de sucreries. Ce projet n'a finalement pas été concrétisé, puisque seule une distillerie produisant de l'alcool de betterave fût installée.

3.1.1.2. Monopole étatique (1962-2001)

L'usine de Sfisef a été reconverti en 1964 en une agglomérerie publique de sucre d'une capacité de traitement de 19 000 tonnes par an, après l'arrêt de la culture de la betterave sucrière en raison du manque d'eau d'irrigation.

Par ailleurs, le périmètre irrigué du Haut-Chélif a permis en 1966 de généraliser la culture de la betterave sucrière dans l'ensemble des exploitations "socialistes", suite à la réalisation par l'Etat d'une sucrerie de betteraves dans la région de Khemis-Miliana, d'une capacité de transformation de 150 000 tonnes par an durant une campagne de 100 jours pour produire 25 000 T de sucre. La superficie moyenne totale consacrée à cette culture était de 2 367 Ha, répartie entre le secteur public (90%) avec 20 exploitations et le secteur privé (10%). Les objectifs visés étaient l'instauration d'une autonomie d'approvisionnement en sucre pour une partie de la consommation nationale et la réalisation d'une intégration économique agro-industrielle à l'échelle locale. Pour cela un organisme public de services appelé la Coopérative agricole de services spécialisée dans les cultures industrielles et fourragères (CASSCIF) a été créé, dans le but de fournir aux agriculteurs les intrants spécifiques à la culture de la betterave sucrière, et d'assurer l'approvisionnement des sucreries en matière première (betterave sucrière) achetée auprès des exploitations agricoles. Ces deux transactions permettaient à la coopérative de réaliser des marges de bénéfice en contre partie de ses livraisons, dans le cadre de contrats établies distinctement avec les deux partenaires (agriculteurs et industriels).

En 1970, une unité de raffinage de sucre roux d'importation d'une capacité de traitement de 99 000 T par an durant une campagne de 300 jours, a été intégrée à la sucrerie en activité, pour la production de 90 000 T de sucre blanc par an.

En 1974, une deuxième sucrerie-raffinerie d'une même capacité de production que celle déjà installée, fonctionnant dans le cadre d'un schéma d'activité identique, a été réalisée par l'Etat à Guelma (à l'Est du pays). Par ailleurs, une raffinerie publique d'une capacité identique à celles déjà existantes fut construite à Mostaganem (à l'Ouest du pays). Parallèlement, la capacité de conditionnement de l'agglomérerie de Sfisef, a été élevée à 22 900 tonnes de sucre blanc par an.

Les quatre unités de production (Khemis-Miliana, Guelma, Mostaganem et Sfisef) ont formé une seule entreprise appelée SOGEDIS (Société de Gestion et de Développement de l'Industrie Sucrière) qui dans le but d'une gestion centralisée du secteur agro-alimentaire, a été intégrée en 1972 à la SOGEDIA (Société de Gestion et de Développement de l'Industrie Alimentaire) qui a regroupé l'activité de trois

sociétés (SOGEDIS, SOALCO -Société Algérienne de Conserverie-, et SNCG – Société Nationale des Corps Gras-).

Mais, dans un souci d'une meilleure rentabilité, les trois activités ont été séparées en 1982, avec un statut d'entreprises publiques économiques, ce qui a donné naissance à l'Entreprise Nationale du Sucre (ENASucre), l'Entreprise Nationale des Jus et Conserve (ENAJUC) et l'Entreprise Nationale des Corps Gras (ENCG).

L'importation de sucre roux pour le fonctionnement de l'ENASucre, et de sucre blanc pour compléter l'approvisionnement du marché, était assurée par une entreprise publique dite "ENAPAL" (Entreprise Nationale des Produits Alimentaires). Le total du sucre disponible (raffiné par l'ENASucre ainsi qu'importé) était livré par cette entreprise à l'EDIPAL (Entreprise de Distribution des Produits Alimentaires), une entreprise publique dont le rôle est d'approvisionner les grossistes. En contre partie des livraisons effectuées, l'ENAPAL et l'EDIPAL obtenaient une marge bénéficiaire. (*voir schéma 1*).

Schéma 1 : La filière algérienne du sucre de 1965 à 1982

Les capacités théoriques totales de production estimées à 320 000 T par an (*voir tableau 1*), devaient permettre d'assurer la couverture d'une partie de la consommation nationale (environ 56% en 1980).

Tableau 1 : Evolution des capacités de production de sucre de 1966 à 2001 (en tonnes)

Années Types d'activités	1966	1970	1974	1984	2001
Nombre de sucreries	01	01	02	-	-
Production de sucre betteravier	25 000	25 000	50 000	-	-
Nombre de raffineries	-	01	03	03	03
Production de sucre de raffinage	-	90 000	270 000	270 000	270 000
Total des unités de production	01	02	05	03	03
Total production de sucre	25 000	115 000	320 000	270 000	270 000

Source : Elaboré par nous-mêmes sur la base des données de l' Enasucré.

3.1.1.2.1. Forte intervention des pouvoirs publics

Afin de réguler le marché, l'Etat a procédé à un contrôle des prix : en amont de la production (fixation du prix de la betterave) et en aval de celle-ci (subventionnement du prix du sucre). Cette double intervention qui vise la protection du pouvoir d'achat des consommateurs, a découragé les principaux acteurs de la filière qui sont les producteurs agricoles et industriels, et ce pour les raisons suivantes :

- Sous estimation du prix à la production des betteraves par les pouvoirs publics, d'où l'impossibilité pour les betteraviers de récupérer la totalité de leurs coûts réels de production (à titre d'exemple, de 1970 à 1979, le coût de production réel moyen de la betterave était de 190 DA par tonne, alors que le prix à la production moyen proposé par la CASSCIF était de 151 DA/T). A cela s'ajoute le retard dans le remboursement de la différence de prix au profit des transformateurs de betteraves et de sucre roux. Ces derniers cumulaient ainsi d'une année à une autre des créances vis-à-vis du Fonds public de compensation (à titre d'exemple, en 1982 le prix de revient réel du sucre était de 10 304 DA par tonne, alors que le prix de vente à l'ENAPAL était fixé à 1 250 DA, soit huit fois moins que le prix de revient).

- Sous utilisation des capacités de transformation en raison des faibles quantités de betteraves livrées à l'ENASucre qui ne fonctionnait en effet au maximum qu'à 50% de son potentiel réel. A titre d'exemple, en 1980 le total de la production réalisée (sucre betteravier et sucre issu du raffinage de sucre roux) ne permettait de couvrir que 28% de la consommation nationale (au lieu de 56% si toutes les capacités installées avaient été totalement exploitées). A cela s'ajoute la qualité insuffisante de la betterave livrée, puisque le taux de tare était élevé et la richesse en sucre était faible. Il en résulte que la tonne de betterave ou de sucre produite coûtait excessivement cher par rapport aux objectifs prévus. (*voir tableau 2*).

Tableau 2 : Comparaison entre les objectifs et les résultats moyens réalisés dans l'agriculture et l'industrie pour l'extraction de sucre à partir de la betterave pour la période 1969-1979

dans la plaine de Khemis-Miliana (Haut-Cheliff)

Agriculture	Industrie				
Principaux Critères	Objectifs	Résultats Moyens 1969-1979	Principaux critères	Objectifs	Résultats moyens 1969-1979

Superficie (Ha)	3 75	2 367	Utilisation des capacités de transformation (%)	100	31
Production (T/an)	0	54 914		Production (T)	18 000
Rendement (T/Ha)	150	23	Taux d'extraction (%)	12	8,5
Richesse en sucre (%)	000	15	Coût de production (DA/T)	≤ 1 250	10 304
Tare (%)	40	26			
Coût de production (DA/T)	≥ 16	190			
	≤ 10				
	151				

Source : Benzohra, 1995.

- Dépendance des betteraviers et des sucriers vis-à-vis du pouvoir des organismes prestataires de services qui sont respectivement la CASSCIF pour les premiers et l'ENAPAL pour les seconds, ce qui a limité d'avantage l'initiative et l'efficacité dans la gestion des exploitations agricoles (domaines agricoles socialistes) et des sucreries-raffineries.

Ces problèmes obligeaient les agriculteurs à s'intéresser beaucoup plus à d'autres cultures considérés plus rentables et moins contraignantes, au détriment de la betterave sucrière (Benzohra, 1995). De leur part, les industriels plaidaient sans cesse auprès du Ministère de tutelle pour la suspension de l'activité betteravière, afin de se consacrer uniquement au raffinage du sucre roux, puisque dans ce cas l'approvisionnement en matière première posait moins de problèmes et la production de sucre coûtait moins cher (à titre d'exemple, en 1976 le prix de revient d'une tonne de sucre betteravier était de 4 171, 76 DA, alors que le prix de revient d'une tonne de sucre issue du raffinage du sucre roux était de 392,24 DA, soit dix fois moins cher que le sucre betteravier).

Dans le contexte de ces contraintes et face à la pression des producteurs, l'Etat a pris la décision de suspendre la production de sucre betteravier en 1982 (Boukella, 1996) à Guelma puis en 1983 à Khemis-Miliana. La filière sucrière est devenue ainsi totalement dépendante vis-à-vis du marché mondial, alors que la consommation totale de sucre n'a pas cessée d'augmenter atteignant 1 million de tonnes en 2003 (voir tableau 3).

Tableau 3 : Evolution de la consommation apparente de sucre en Algérie entre 1980 et 2014

	1980	1990	1999	2001	2003	2005	2007	2009	2011	2014
Consommation										

globale (Millions de T)	0.56 6	0.68 3	0.80 0	0.94 0	1.10 2	1.10 0	1.16 0	1.30 0	1.41 3	1.50 8
Consommation par habitant (Kg/an)	30.3 2	27.2 9	26.6 9	30.4 4	34.6 0	33.4 2	34.0 2	36.8 6	38.4 8	38.1 7

Source :Elaboré par nous-mêmes sur la base des données de FAPRI et ONS.

3.1.1.2.2. Déclin de l'ENASucre

Suite à la dissolution de l'ENAPAL et de l'EDIPAL en 1993, l'ENASucre disposait d'une importante opportunité pour accroître et développer son activité, puisqu'elle est devenue détentrice du monopole d'importation de sucre roux, avec une distribution directe des produits aux grossistes, et ce dans un contexte favorable caractérisé par la politique de protection douanière. Mais, la stagnation de ses capacités de production réalisées en 1974 et le poids de ses créances vis-vis du fonds public de compensation, ne lui ont pas permis de saisir cette opportunité. Cette situation a encouragé les opérateurs privés à importer d'avantage de sucre blanc, d'où une réduction de la part de marché de l'ENASucre qui annonçait ainsi le début de son déclin (voir tableau 4).

Tableau 4 : Evolution de la production sucrière totale de l'ENASucre de 1980 à 2007

Années	1980	1981	1982	1995	1996	1997	1998	1999	2001	2003	2005	2007
Production SB (milliers T)	4.008	2.375	2.084	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SR	157.2 9	198.4 6	182.1 0	169. 1	169. 8	68.1	58.2	48.3	49.0	150. 0	126.3	88.9
Taux d'util. cap.prod. (%)	59.7	74.4	68.2	62.6	62.9	25.2	21.5	17.9	18.1	55.5	47	33
Taux de couv. Consom. (%)	28.4	37.2	35.3	29.4	27	10	8	6	5.2	13.6	11.5	7.8

Source : élaboré par nous-mêmes sur la base des données de l'ENASucre.

NB : SB : Sucre de betterave, SR : Sucre de raffinage

Ce déclin a été accentué en 1996 suite à la décision de l'Etat d'arrêter la subvention du prix à la consommation, conformément au Plan d'ajustement structurel (P.A.S.) imposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire internationale (F.M.I.). En conséquence, l'ENASucre a confronté en 1998 de graves difficultés financières dans l'achat de la matière première et le paiement des salariés. Incapable de s'approvisionner en intrants, elle a dû signer à partir de 1999 des contrats de "processing" pour raffiner du sucre roux importé appartenant à des opérateurs privés (Ikhlef en 1999, Blanky en 2001, Cevital en 2005). Cette situation a profité d'avantage aux importateurs privés de sucre blanc qui ont couvert jusqu'à 75% de la consommation locale en 1999.

3.1.1.3. Emergence d'un quasi-monopole privé (2002-2006)

Le mouvement de libéralisation de l'économie algérienne à partir de 1993 a favorisé la création en 1998 du groupe privé Cevital. Ce groupe est une entreprise familiale composée de trois pôles d'activités : l'industrie, la construction et les services. Son complexe agro-alimentaire réalisé au port de Béjaïa et qui représente les deux tiers de son chiffre d'affaires, comprend quatre activités principales : le raffinage d'huile (1999), la margarinerie (2001), le raffinage du sucre (2002) et le négoce de céréales. Le raffinage du sucre roux à Cevital est assuré par deux raffineries : l'une d'une capacité de transformation de 1 600 tonnes/jour installée en 2002, et l'autre installée en 2008 d'une capacité de 3000 tonnes/jour ; soit au total une capacité de transformation de 4 600 tonnes/jour et une production d'environ 1.5 millions de tonnes par an. L'augmentation des capacités de production sucrière a permis à cette entreprise de couvrir l'essentiel des besoins du marché local (ce dernier a absorbé environ 1.2 millions de tonnes de sucre en 2010) et d'exporter vers d'autres pays du Maghreb et certains pays d'Afrique.

L'arrivée de Cevital n'a pas élargie le marché sucrier local, puisque l'ENASucre était en déclin avec un chiffre d'affaires qui est passé d'environ 5 milliards de dinars à la fin des années 1990 à seulement 1 milliard en 2005. L'émergence de Cevital et son développement s'expliquent notamment par les opportunités offertes par le marché local : l'environnement concurrentiel favorable, l'importance de la demande, et le faible pouvoir de négociation des clients (entreprises de petite taille représentant seulement 30% de la demande nationale) (Achabou, 2007). Les leviers de la performance de cette entreprise peuvent être résumés par : l'utilisation d'une technologie moderne, le recours à des ressources humaines qualifiées, et l'application de stratégies de concentration et de diversification puisque cette entreprise active dans trois secteurs (industrie, agro-industrie, services dont la grande distribution) à travers dix sept filiales dont celle du sucre et auxquelles s'ajoute l'activité d'importation de sucre blanc.

3.1.1.4. Tendances à la concurrence (à partir de 2007)

En raison des problèmes financiers de l'ENASucre et dans le but de préserver les emplois des salariés de cette dernière, l'Etat a fait recours à la filialisation de cette entreprise en vue de sa privatisation qui intéressait des firmes étrangères à l'instar de Suc-Den et Jean-Lion. L'opération de filialisation et de privatisation s'est concrétisée en 2007 au profit d'opérateurs privés locaux et a donné lieu à trois entreprises privées : Rassila Sucre Sidi-Lakhdar et Ram Sucre Mostaganem reprises par le Groupe Berrahal et Sora Sucre Guelma achetée par le Groupe Prolipos.

Face à ces entreprises, le Groupe Cevital s'est imposé comme leader, en détenant un quasi-monopôle avec une part de 80% du marché sucrier local. Cependant, cette situation de quasi-monopôle tend aujourd'hui à disparaître avec l'entrée en production en 2015 d'une raffinerie du Groupe Labelle (d'une capacité

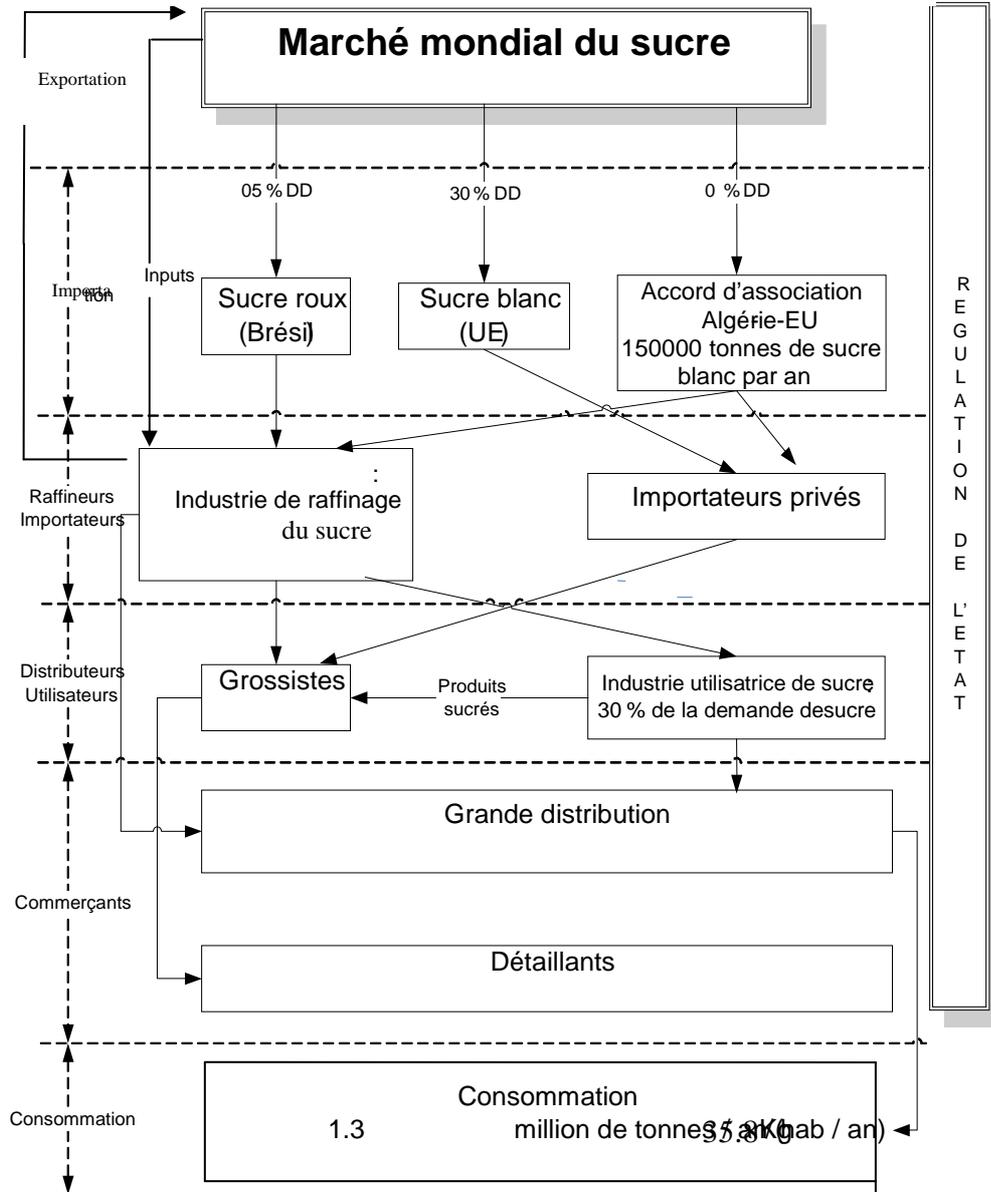
de production de 315 000 tonnes de sucre par an) relevant la capacité de production totale nationale à environ 2 millions de tonnes de sucre par an (*voir tableau 5*) et offrant un excédent destiné à l'exportation. La filière sucre est ainsi passée d'une gouvernance purement étatique à une régulation mixte "Etat/marché" avec l'intervention de l'Etat qui se limite essentiellement à une protection douanière contre les importations de sucre blanc (*voir schéma 2*).

Tableau 5 : Evolution des capacités de production de sucre en Algérie entre 2001 et 2015

	2001	2015	Taux d'évolution (%)	Taux de couverture de la consommation (%)
Capacités de production totales (Tonnes par an)	270 000	2 085 000	+ 672,2	138,2

Source : Elaboré par nous-mêmes.

Schéma 2 : Organisation actuelle de la filière sucre en Algérie



Source : Elaboré par nous-mêmes.

* :Protection douanière, normes de qualité et fiscalité.
DD :Droits de douanes.

3.2. EVOLUTION DES PRIX DU SUCRE EN ALGERIE

L'évolution des prix à la consommation du sucre en Algérie montre une longue période de stabilité jusqu'à 1989, grâce à la politique de subvention de l'Etat (prix fixés par arrêtés ministériels), puis une période de variations liée à la libéralisation des prix à partir de 1993. On remarque que le recours au raffinage de sucre roux permet de faire des économies de devises, mais en absence de la protection douanière face au sucre blanc importé (30% de droits de douanes pour le sucre blanc contre seulement 5% pour le sucre roux), c'est ce dernier qui devient compétitif sur le marché local. Par ailleurs, lorsque les prix de la matière première (sucre roux) baissent sur le marché mondial, ceci ne s'accompagne pas toujours d'une réduction des prix pour les consommateurs. (voir tableau 5). Ces prix enregistrent souvent de fortes augmentations sous l'effet de la spéculation de certains opérateurs locaux, comme c'est le cas en 2011 où l'Etat, en accord avec les entreprises productrices, a dû légiférer leur plafonnement à 95 DA/Kg.

Tableau 6 : Evolution des prix du sucre roux et du sucre blanc ainsi que du prix à la

consommation du sucre en Algérie entre 1977 à 2011

Années	1977-1978 (1)	1979-1986 (2)	1987-1989 (3)	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Prix SR \$/T DA/T	179.89 19381	241.84 26056	218.03 23490	199.07 21448	225.31 24275	268.30 28907	135.80 14631	179.67 19357	183.86 19809	220.24 23728	266.97 28763	600.09 64*54													
Prix SB \$/T DA/T	485.01 52468	771.61 83472	278.66 30023	273.15 29429	281.97 30379	345.24 37196	200.62 21615	219.80 23681	248.90 26816	290.78 31329	351.85 37908	691.2 75-.8													
Prix à la consom. DA/T	1 700	1 850	2 250	15 000	18 280	23 580	36 900	37 380	43 240	48 200	53 600	95 000													

Source : Elaboré par nous-mêmes sur la base des données de USDA et ONS.

N.B.

an port.

Source : Elaboré par nous-mêmes.

* : Protectin douanière, normes de qualité et fiscalité. journal officiel : 1977-

DD : Droits de douanes.

Cours de change du \$US en DA : convertisseur de devises dans le passé utilisant cours officiels (fxtop.com, consulté le 11/04/2016), (1) cours de 1978, (2) cours de 1986, (3) cours de 1989.

4. CONCLUSION

Le choix des pouvoirs publics en Algérie en matière de sucre a été d'abandonner l'activité de production de sucre à partir de la transformation de la betterave puis d'encourager les opérateurs privés pour le raffinage de sucre roux d'importation, d'où l'essor actuel de la production. L'essor de cette industrie est liée à une politique étatique de protection contre la concurrence internationale, qui consiste à taxer fortement les importations de sucre blanc par rapport au sucre roux. Une politique qui risque d'être remise en question dans la perspective de la zone de libre échange avec l'UE et de l'ouverture du marché dans le cadre de l'OMC.

BIBLIOGRAPHIE

- Achabou M. A., 2007. Mise en application de l'accord d'association UE-Algérie : les conséquences sur l'industrie sucrière algérienne. Communication au séminaire organisé par « *European Association of Agricultural Economists* », 23-25 avril, Barcelone.
- Benzohra B., 1995. *Eléments d'une stratégie pour le développement de la filière sucre en Algérie*. Thèse de Magistère, Ecole nationale supérieure d'agronomie, Alger.
- Boukella M., 1996. Les industries agro-alimentaires en Algérie : politiques, structures et performances depuis l'indépendance. *Cahier options méditerranéennes*, Montpellier.
- Mallassis L., 1979. *Economie agro-alimentaire*. Cujas, Paris.
- Food and agriculture organization (FAO). Perspectives agricoles 2015-2024.
- Centre d'étude et de documentation sur le sucre (CEDUS), mémo statistique, 2014.
- Syndicat national des fabricants de sucre (SNFS). 2003.
- Organisation internationale du sucre (OIS), sugar year book, 2012.
- United states department of agriculture (USDA), sugar data, 2015.
- Food and agricultural policy research institute (FAPRI), data base, 2015.
- Ministère du commerce, base de données 2015.
- Office nationale des statistiques (ONS), rétrospective statistique 1962-2011.
- Décret N°77-167 du 09/11/1977.
- Décision ministérielle N°79-09 du 01/04/1979.
- Arrêté ministériel N°87-09 du 28/01/1987.
- Journal officiel N°15 du 09/03/2011.
- Entreprise Nationale du sucre, rapports d'activité 1980-2007.
- Convertisseur de devises dans le passé, www.fxtop.com (consulté le 11/04/2016).